

<https://www.pressegauche.org/Negociation-du-secteur-public-Donnons-nous-les-moyens-de-repondre-aux-besoins>



Négociation du secteur public - Donnons-nous les moyens de répondre aux besoins de la population du Québec (CSN)



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 28 août 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 28 août 2020 - « Les Québécoises et les Québécois méritent mieux. » C'est ce qu'affirme la CSN en déposant ce matin une contre-proposition au Conseil du trésor pour le renouvellement des conventions collectives des 500 000 travailleuses et travailleurs des services publics. En revendiquant des augmentations salariales qui accordent une attention particulière à celles et ceux qui gagnent le moins et des investissements significatifs pour améliorer les conditions de travail dans les réseaux, la contre-proposition présentée aujourd'hui par la CSN vise un objectif bien précis : régler les problèmes criants d'attraction et de rétention du personnel dans l'ensemble du secteur public.

« La crise de la COVID-19 est venue révéler toute l'étendue des dégâts causés par des années de négligence gouvernementale, une négligence qui s'est exprimée par des compressions massives et d'importantes mesures d'austérité budgétaire au cours des dernières décennies. Les pénuries de personnel que nous vivons en sont une des conséquences directes. Même Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, le dit : les réseaux publics étaient mal en point bien avant la pandémie », lance Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

La centrale syndicale souligne qu'il manque actuellement plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux de même que dans les organismes gouvernementaux pour assurer à la population du Québec les services auxquels elle a droit. « Les problèmes de recrutement de préposé-es aux bénéficiaires sont la pointe de l'iceberg. La liste des emplois pour lesquels il existe de tels problèmes est longue et touche tous les secteurs. On manque également d'éducatrices en services de garde, de travailleurs sociaux, de secrétaires médicales, d'orthophonistes, de matelots sur les traversiers, de techniciennes en éducation spécialisée, de psychologues, d'enseignantes et d'enseignants de plusieurs disciplines des formations régulière et continue des cégeps, d'ouvriers spécialisés et plusieurs autres catégories d'emploi. C'est un problème généralisé et l'importance de chacun ne doit pas être ignorée, même s'ils ne font pas les manchettes », ajoute Mme Senneville.

Dans sa contre-proposition, la CSN revendique des augmentations salariales de 2 \$ l'heure en 2020 et de 0,75 \$ l'heure ou 2,2 % (selon ce qui est le plus avantageux des deux pour la travailleuse ou le travailleur) en 2021 et 2022. « Le premier ministre l'a répété à plusieurs reprises : pour réussir à attirer de nouvelles personnes, ça prend de meilleurs salaires. Nous sommes d'accord avec M. Legault sur ce point ; un coup de barre est nécessaire. Certains salaires du secteur public ne permettent même pas de vivre décemment et c'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de hausser davantage la rémunération de celles et ceux qui gagnent le moins. L'augmentation en montant fixe permet de répondre à ce besoin. » La CSN rappelle que le personnel du secteur public accuse un retard de rémunération globale de 6,2 % par rapport à l'ensemble des salarié-es québécois et de 13,4 %, si on s'en tient uniquement aux salaires.

Pour l'organisation syndicale qui représente 150 000 travailleuses et travailleurs dans les services à la population, le gouvernement doit saisir l'opportunité qu'offre la négociation actuelle pour répondre aux besoins des réseaux et, par la même occasion, de la population. « Nous ne pouvons pas attendre la prochaine négociation pour réparer les pots cassés. Nous devons le faire maintenant afin d'être en mesure de traverser la crise actuelle », conclut Caroline Senneville.